

L'emploi concessif de *si* comparé à *ce/il est vrai que* et *certes*

La conjonction *si* en français peut être employée en contexte concessif, comme dans (1), ce que l'ont déjà montré notamment Stage (1991), Monte (2009) et Provôt (2011).

- (1) La stabilité du rouble et l'expansion industrielle ont encouragé les investisseurs étrangers, notamment la France. Mais les décisions prises par Witte, *si* elles ont permis à l'économie russe d'avancer à grands pas, ont eu aussi un coût politique. (Carrère d'Encausse, 2000, *La Russie inachevée*, Librairie Arthème Fayard, p. 202-203)

Comme l'a montré Morel (1996), *il est vrai que* et *certes* indiquent le même type de relation concessive, comme le montrent (2) et (3) :

- (2) Lui avait perdu sa fille et sa femme, et moi mon mari. Chacun cherchait en l'autre une béquille, un tuteur, un soutien. *Il est vrai que* je n'ai jamais été malheureuse avec ton père. Il n'a jamais été méchant avec moi. Il est même gentil, mais ce n'est pas de l'amour. Je suis restée avec lui pour toi et ton bonheur, parce que tu étais là. (Nabati, 2005, *La dépression. Une maladie ou une chance ?* Librairie Arthème Fayard, p. 127)
- (3) N'est-ce pas un grand mot pour un petit trou ? *Certes*, 50 milliards de francs, c'est une jolie somme. Mais ça ne fait jamais que 10 % du budget social ! (Closets, 1998, *Le compte à rebours*, Librairie Arthème Fayard, p. 93)

Nous approfondirons les études déjà existantes de *si* assumant cette valeur concessive, en comparant son emploi avec celui de *ce/il est vrai que* ainsi qu'avec celui de *certes*.

Le contexte concessif dans lequel ces marqueurs peuvent apparaître est toujours du type argumentatif (Morel 1996, p. 18, 77-80), et non pas logique ou rectificatif selon la catégorisation des types de relations concessives proposée par Morel 1996. Le sémantisme de départ et surtout la valeur épistémique de ces marqueurs sont différents, *si* étant, dans ses autres emplois, typiquement lié à une valeur non-factuelle, tandis que *il est vrai que*, *c'est vrai que* et *certes* indiquent lexicalement une valeur factuelle ou une valeur épistémique de forte probabilité de *p*, le contenu de la proposition qu'ils introduisent. Mais, dans l'emploi concessif de *si*, la valeur épistémique de cette conjonction semble s'approcher des celle de ces autres marqueurs de la concession argumentative, par le fait que *p* ait dans ces emplois une valeur factuelle. La valeur épistémique ainsi que le type de relation concessive qu'ils marquent unissent donc ces marqueurs en emploi concessif. Notre objectif est de préciser ce qui les distingue.

Nous supposons qu'une différence entre les deux marqueurs pourrait être la valeur polyphonique de *p*. A quel degré est-ce le locuteur se montre responsable de la vérité de *p* suivant *si* concessif, comparé aux cas de *p* suivant *il est vrai que*, *c'est vrai que* ou *certes* ? Il pourrait par exemple y avoir une différence de valeur énonciative entre *il est vrai que* et *c'est vrai que* ; à l'en croire Morel (1996, p. 80), l'emploi de *il est vrai que* témoigne d'une distanciation plus forte du locuteur par rapport au contenu de *p* que ne l'indiquerait *c'est vrai*

que. Notre objectif est de distinguer, si possible, *c'est vrai que*, *il est vrai que*, *certes* et *si* en emploi concessif au niveau de la distanciation du locuteur par rapport à la vérité de *p* et à la prise en charge de celle-ci. Une autre différence pourrait se trouver au niveau de la valeur textuelle. L'emploi concessif de *si* a une valeur cohésive très forte, soulignée notamment par Stage (1991). Nous supposons que cette valeur n'est pas si importante, ou du moins non pas exactement la même, dans l'emploi de *il est vrai que*, *c'est vrai que* et *certes*.

L'analyse se base sur des données fournies par *C-ParaFraSeHumSam*, un corpus de textes de littérature spécialisée dans les sciences humaines (Svensson 2010), comportant au total 1,7 million de mots.

L'analyse de la valeur énonciative des séquences concessives avec *si*, *il est vrai que*, *c'est vrai que* et *certes* se base sur Morel (1996), Monte (2009) et Achard-Bayle (2006), qui ont déjà proposé des analyses de la valeur énonciative de la proposition introduite par *si* (Monte, Achard-Bayle) et par les autres marqueurs étudiés (Morel). Nous chercherons à tester l'applicabilité de leurs analyses à celles de *il est vrai que*, *c'est vrai que*, *certes* et *si* dans nos données de littérature spécialisée. L'analyse polyphonique des occurrences de *il est vrai que*, *c'est vrai que*, *certes* et *si* s'appuie sur la polyphonie scandinave, telle qu'elle se présente notamment dans Nølke, Fløttum et Norén (2004). Quant à l'analyse de la valeur épistémique, elle sera basée sur la catégorisation des types de modalités épistémiques décrite par Kronning (2007).

Bibliographie

- Achard-Bayle, G. (2006) : «*Si* polysémique et *si* polyphonique». In: Perrin, P. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, Université Paul Verlaine, Metz, 407-434.
- Adam, J.-M. (1990) : *Éléments de linguistique textuelle – théorie et pratique des l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Collection savoir Hermann.
- Kronning, H. (2007) : «Polyfoni, modalitet och evidentialitet. Om epistemiska uttryck i franskan, särskilt epistemisk konditionalis», in: Therkelsen, R., Møller Andersen, N. & Nølke, H. (éds), *Sproglig Polyfoni. Texter om Bachtin & ScaPoLine*, Århus, Aarhus uiversitetsforlag, p. 301-324.
- Monte, M. (2009) : «*Si* marqueur d'altérité énonciative dans les *si* P extrapredicatives non conditionnelles». *Langue française*, 163, 99-119.
- Morel, M.-A. (1996) : *La concession en français*. Ophrys, Paris.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén C. (2004) : *ScaPoLine La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Editions Kimé.
- Provôt, A. (2011) : «Un invariant sémantique du connecteur *si*». *Travaux du cercle belge de linguistique*, 6, <http://webh01.ua.ac.be/linguist/SBKL/sbk12011/pro2011.pdf>.
- Stage, L. (1991) : « Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction dans les propositions factuelles », *Revue romane*, 26 : 2, p. 163-205.
- Svensson, M. (2010) : *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Étude sémantico-fonctionnelle de d'une part... d'autre part, d'un côté... de l'autre et de non seulement... mais en contraste*. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 79, Uppsala.
- (à paraître) : under utg.b. "Conditions for concession and contrast: concessive and adversative use of *si* in French in European Union Parliament debates", In Proceedings from *Parliamentary Discourses across Cultures : Interdisciplinary Approaches, September 22-24, Bucharest*.